

Derrière l'éclatement : la permanence de la question sociale
Behind the Break-Up: The Permanency of the Social Question
Después de la fragmentación: la permanencia de la cuestión social

Claude Martin and Jean-Noël Chopart

Number 20 (60), Fall 1988

Des recompositions du social éclaté

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034113ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034113ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martin, C. & Chopart, J.-N. (1988). Derrière l'éclatement : la permanence de la question sociale. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (20), 79–87.
<https://doi.org/10.7202/1034113ar>

Article abstract

This article proposes to analyse the scientific and social conditions that make up a research field specialized in social questions in France. After examining the meaning that we could attach to specialization inside a discipline, the authors take a detour by the social sciences history in order to show, on the one hand, that the social question lays at the very heart of the making up of the social sciences and, on the other hand, that the oppositions between schools of thought, the method's quarrels, mask rather than express the constant relation between these sciences and the social demand. This acknowledgement, taken from the discipline's history, allows to remove all suspicions of illegitimacy that mark too often the research on social questions.

The question of the specificity of the field becomes exhausted to give way to that of the contribution of the social sciences to a reading of the evolution of contemporary society. Such a research field on social questions can not thus be reduced to the study of intervention technologies. Regulation and normativity systems aimed at maintaining or restoring the social link seem to be in fact the objects to construct in this field.

Derrière l'éclatement : la permanence de la question sociale

C. Martin
J.-N. Chopart

Le développement, depuis le tournant des années 1975, de demandes de recherche provenant de divers organismes gouvernementaux, para-publics ou professionnels sur les problèmes sociaux contemporains, et le travail de visibilité mené par un certain nombre de chercheurs ayant investi ce secteur¹ ont pu laisser penser qu'il y avait là un champ nouveau de production scientifique. M. Chauvière (1985 : 26) écrivait ainsi, au terme de sa charge de mission à La MIRE (Mission recherche expérimentation du ministère des Affaires sociales) : « Pour rendre la recherche sur le social légitime, il aura fallu mobiliser à la fois des chercheurs, des acteurs et des politiques. (...) De toute évidence, l'analyse de ce nouveau domaine de recherche devra désormais tenir compte de cette combinaison compliquée. » Même si nous

avons participé à cette démarche d'« invention » et de légitimation de « la recherche sur le social », nous sommes aujourd'hui tentés d'interroger ce processus de délimitation et d'institutionnalisation en cherchant à établir la généalogie, si l'on peut dire, de ce champ de recherche.

À des questions comme « la recherche sur le social constitue-t-elle un champ de spécialisation de la sociologie ? », ou encore « existe-t-il une sociologie du social comme il y a une sociologie rurale, urbaine, une sociologie de l'éducation, du travail ou de la famille ? », il convient de répondre avec précaution. La malléabilité du concept « le social », sa transversalité et l'étendue des objets particuliers qu'il recouvre compromettent toute définition de ce champ. Les tentatives actuelles oscillent entre deux extrêmes. Le « social » se réduirait

pour les uns aux seuls dispositifs institués d'intervention sociale. Les autres, tout au contraire, proposent une définition plus large recouvrant l'ensemble des comportements de sociabilité, assimilant donc « social » et lien social. Un autre biais consiste à explorer systématiquement les frontières de ce champ : l'urbain, la famille, la criminologie, les sciences de l'éducation..., dans l'espoir que s'impose ainsi une définition plus nette que celle qui prévaut aujourd'hui : couvrirait-elle ce qui reste quand on a éliminé ce qui fait déjà l'objet de sociologies spécialisées ?

Dès lors, l'existence d'une « sociologie du social » pose problème. Nous proposons donc d'éclaircir les enjeux que recouvre la construction d'une telle sociologie spécialisée en nous tournant vers l'histoire des sciences sociales, afin de mettre en pers-

pective ces préoccupations contemporaines. Plutôt que l'homogénéité d'un objet, il nous semble que ce qui contribue à constituer ce champ de recherche renvoie à la permanence d'une « question sociale » qui (toujours à traiter et retraiter) a structuré le développement même des sciences sociales. Nous verrons que l'étroite dépendance de celles-ci envers des demandes sociales n'est pas qu'un handicap à l'élaboration scientifique (contrairement à l'opinion courante), mais qu'il y a là aussi l'occasion d'une dynamique féconde qui permet, d'écoles en écoles, de modèles en théories, de parvenir à la cumulativité dans ce secteur scientifique. Le champ de la « recherche sur le social » nous semble conditionné par ce défi — repoussoir — du traitement de la « question sociale ».



À propos des sociologies spécialisées

Dans son travail sur « Max Weber et la sociologie française », M. Hirschhorn propose les distinctions suivantes au sujet des découpages en champs de recherche particuliers ou en sociologies spécialisées : « Le développement de la sociologie en tant que discipline a entraîné corrélativement une prolifération des sociologies... Le nombre d'« objets sociaux » susceptibles de se constituer en « sociologie de » semble quasiment illimité ... Parler de sociologie du sport, du loisir, de la religion, c'est postuler une autonomie au moins relative de la sociologie considérée. S'agit-il d'une autonomie d'ordre essentiellement théorique ou d'une autonomie institutionnelle ? À vrai dire, elles sont souvent liées. L'introduction d'un nouveau cadre de référence, l'élaboration d'une problématique originale, la création d'outils conceptuels s'accompagnent fréquemment de la constitution d'un champ, c'est-à-dire de l'émergence d'un corps de spécialistes dont la légitimité sera reconnue et qui détiendront de ce fait un quasi-monopole. On réservera le terme de sociologie spécialisée pour désigner ce type de phénomène et il serait souhaitable de qualifier simplement de sociologies spéciales ou particulières, les sociologies qui ne sont que l'applica-

tion à un objet particulier de l'approche sociologique. Le terme de sociologie appliquée ne sera utilisé qu'à propos d'une recherche sociologique portant sur un problème social et, comme tel, faisant l'objet d'une demande sociale » (Hirschhorn, 1988 : 151-152).

On le voit, cette proposition se situe exclusivement dans une logique d'auto-organisation scientifique de la discipline. La spécialisation ne peut s'expliquer, aux yeux de l'auteur, que sur deux seuls axes : l'un théorique, par la construction de concepts de référence et de problématiques spécifiques, l'autre organisationnel, dépendant de l'aptitude des scientifiques à faire reconnaître, institutionnaliser, voire auto-proclamer leur spécialité.

Curieusement, les rapports à l'actualité plus ou moins pressante de certains objets sociaux, aux demandes sociales qui émergent de la société, sont relativement absents de ce classement puisque toute démarche scientifique abordant un problème social en répondant à de telles demandes est rejetée dans le champ des sociologies appliquées. Il est clair que ces distinctions entre types de production ont des effets de hiérarchisation opposant, comme le souligne J.-Y. Caro (1984), recherche fondamentale et recherche appliquée, théorie et technologie, etc. Si l'on suivait une telle classification, il faudrait admettre que les travaux menés dans le domaine social sont quasi exclusivement du domaine de la sociologie appliquée, sauf peut-être quelques exemples de « sociologies spéciales », dont la perspective est plutôt de mettre à l'épreuve une problématique particulière sur un champ donné (voir Verdès-Leroux, 1978, et Muel-Dreyfus, 1983).

La hiérarchisation des savoirs opère à plusieurs niveaux : entre

types de pratiques scientifiques, d'une part, et entre secteurs de spécialisation, d'autre part. S'interroger sur l'existence de champs de spécialisation, sur leur autonomie relative, sur leurs frontières respectives, c'est immédiatement poser la question du fondement de leur homogénéité, mais surtout des conditions scientifiques et sociales qui contribuent à leur existence, ou plutôt à leur reconnaissance. Plus concrètement, on peut se demander pourquoi, aujourd'hui, certains champs d'investigation s'imposent au sein de la discipline sociologique (le travail, l'habitation, la religion), alors que d'autres (la formation, l'action sociale ou la santé mentale) paraissent peu développés, si ce n'est marqués par un « profil épistémologique bas » (voir Foucault, 1977).

On admettra tout d'abord l'évidence que chaque domaine ou champ de spécialisation des sciences de l'Homme et de la société est consubstantiel à une catégorie de l'activité humaine. Ainsi, les gestes des hommes, dans leur vie individuelle comme dans leur organisation sociale : naître et mourir, se nourrir, s'abriter, produire et reproduire les conditions matérielles et spirituelles de leur existence commune, nous offrent le catalogue des faits susceptibles d'être analysés. Cette déclinaison présente donc les secteurs à partir desquels peuvent se constituer les objets des sciences humaines et sociales, c'est-à-dire des mises en perspective problématiques de ces faits, permettant d'échapper au seul nominalisme, pour accéder au registre de l'analyse critique.

Toutefois, ce catalogue ne se donne pas à lire comme tel pour l'observateur. En effet, l'extension de la division sociale du travail implique que ces secteurs sont également le lieu d'exercice

de corps professionnels qui interviennent dans la saisie de ces objets. Ils peuvent susciter, contribuer ou, tout au contraire, rejeter le projet de connaissance scientifique visant leur domaine. En tout état de cause, ces praticiens sont d'emblée inscrits dans le champ considéré.

Admettre de telles prémisses, notamment l'inégalité des champs d'investigation, suppose que certains gestes, certaines catégories d'activités de la vie humaine constitueraient de meilleurs terrains que d'autres pour le développement d'une connaissance générale sur le fait social et humain. Certains champs seraient, mieux que d'autres, aptes à générer des objets de connaissance. On ne peut manquer d'être surpris par un tel constat. Rien ne fonde, ni d'un point de vue rationaliste, ni, même, d'un point de vue ontologique, une telle hiérarchisation. Il est difficile d'admettre qu'il y ait de bons et de mauvais faits, même si l'on peut comprendre qu'il existe de bons et de mauvais objets pour l'activité scientifique.

Seule la proximité de la demande sociale (professionnelle et politique), avec les relents d'utilitarisme qui l'accompagnent, est susceptible de fournir une hypothèse. Une connexion trop nettement établie entre activités de connaissance et pratiques, ou entre scientifiques et professionnels (par le biais d'études et de recherches, ou même par le biais de la formation), risque d'entacher la légitimité d'un champ.

L'explication d'une telle hiérarchie peut être éclairée par l'histoire des sciences sociales elles-mêmes, qui relie leur origine et leur développement aux conditions sociales en présence. Celles-ci, en effet, sont essentielles pour expliquer l'agencement des différents objets ou champs de spécialisation².

Il va sans dire que les sciences humaines et sociales sont particulièrement soumises à ce phénomène d'influence ou de conditionnement externe, dans la mesure où leurs objets recourent très précisément, lorsqu'ils n'épousent pas complètement, ces conditions sociales. Quels que soient les artifices méthodologiques permettant la distance et l'objectivation, l'activité de connaissance ne peut jamais être totalement distinguée de la demande de sens, demande sociale, certes, mais aussi demande personnelle du chercheur dans ses rapports aux objets et aux êtres qui l'entourent. L'environnement social d'une discipline scientifique, les courants idéologiques majeurs, les forces sociales en présence à chaque étape de son histoire constituent des éléments indispensables à la compréhension de son développement.

Que peut-on entrevoir derrière l'apparent éclatement des objets ou des champs de connaissance des sciences sociales (et de la sociologie en particulier) ? Un détour par l'histoire de la discipline peut, peut-être, permettre de répondre à une telle question et de dégager les raisons de ce développement inégal des objets.

Derrière l'éclatement des objets : l'impérieuse question sociale

Le choc révolutionnaire à peine absorbé, commence, en France, la longue histoire d'une série de questions qui, de régime en régime, de forces sociales dominantes en forces sociales dominantes, concentre l'attention, polarise le débat, organise les réponses normatives. Qu'est-ce qu'une société ? Qu'est-ce que le lien social ? Comment remédier aux fractures qui s'y manifestent ? Les réponses s'échelonnent, de l'ultra-libéralisme doctrinal

naire qui, de De Bonald à Thiers, pose le principe de l'individu comme ressort essentiel du lien social, aux théories collectivistes, en passant par les subtiles nuances de l'associationnisme de la première moitié du siècle, ou de la gestion interclassiste du rapport social qui prévaudra dans la deuxième moitié dans les rangs des mutualistes, des partisans du patronage ou du solidarisme.

Chaque affrontement social, chaque manifestation du conflit, historiquement daté, 1830, 1848, 1871, mais aussi chacun des heurts sociaux qui marquent le siècle au fil des années et des régions (de Lyon à Carmeaux), est l'occasion de prises de position, d'écrits, de chapelles qui offrent à une société en mutation des propositions de réponse. C'est l'ère des idéologues laïcs (plus ou moins laïcs), proposant, chacun à tour de rôle, sa solution aux conflits d'une société qui, apparemment, ne connaîtrait plus de règles, plus de systèmes de normativité, serait livrée aux seules logiques de l'affrontement, de la lutte sociale (un des protagonistes, et non des moindres, en fera le paradigme de sa théorie).

En fait, il semble plutôt que cette période ait été l'occasion d'une recomposition des rapports de force entre groupes sociaux dominants ; réorganisation des

élites, en particulier des classes intellectuelles moyennes (avocats, avoués, médecins, ingénieurs, littérateurs), relativement écartées des prébendes du pouvoir économique dans la nouvelle société libérale et, du même coup, rejetées vers l'autonomisation et vers de nouvelles alliances avec les couches sociales inférieures, artisans dépossédés, puis, progressivement, classe ouvrière, pour fonder les sous-bassements du modèle républicain contemporain (voir Noiriel, 1987).

C'est dans ce concert que naît la science sociale moderne. Toutes les tentatives s'organisent autour de ce problème de gestion des rapports sociaux, depuis celles des médecins hygiénistes traitant des « classes dangereuses », au positivisme comtien, en passant par l'aventure, relativement ignorée, de la mathématique sociale.

La légitimité de ces groupes ou écoles se fonde sur la démonstration de leur aptitude à traiter les problèmes sociaux. Leur manière de se différencier, voire de s'opposer, va porter sur une question de méthode, à défaut d'aborder de front les oppositions idéologiques : comment, à partir des positions sociales dominantes, rendre compte des populations de « l'autre bord », des dominés, et des mécanismes si dangereux qui les conduisent périodiquement à la révolte et à l'insurrection ?

Deux courants essentiels, en France, témoignent de ce processus de construction des sciences sociales autour de la question sociale, mais aussi d'affrontement apparent sur des questions de méthode et non d'idéologie : le courant le playsien, caractérisé par un projet d'intervention fondé sur des descriptions à visée normative ; et le courant durkheimien, attaché, tout au contraire, à

un travail de conceptualisation distancié, dont la fonction affirmée est la restauration de l'esprit collectif. Ces deux écoles, dans leur affrontement, posent, selon nous, les bases contemporaines du débat sur le traitement scientifique de la question sociale.



Un conflit de méthodes ?

À partir de leur travail sur les successeurs de Le Play, A. Savoye et B. Kalaora montrent bien à quel point la reconnaissance et le développement de ces deux écoles ont dépendu directement de l'adéquation de leurs thèses avec les idéologies et les demandes politiques dominantes³. Après une période de gloire des théories et méthodes de Le Play, qui était en position de conseiller du prince sous Napoléon III, les différents courants qui s'en inspirent, que ce soit celui de la « science sociale » ou celui de la « société d'économie sociale », vont connaître un essoufflement plus ou moins complet lié à leur dissonance idéologique avec les demandes sociales qui vont émerger. Savoye explique ainsi la posture hégémonique de l'école durkheimienne, qui répond fondamentalement à l'idéal républicain et laïc qui s'impose au tournant du siècle.

D'autres travaux consacrés à l'école durkheimienne³ montrent que son ambition normative fonctionnelle et ce d'autant mieux qu'elle se présente masquée. La

profonde cohérence entre le projet laïc et républicain de la Troisième République et le projet des durkheimiens n'a d'égal que leur apparent mépris des choses publiques. Les « incursions écrites dans le domaine du normatif », pour reprendre les termes mêmes de Mauss (Desroche, 1979), sont rares, voilées. Même si, dans sa phase ascendante et donc fragile, ce courant scientifique n'hésite pas à affirmer son idéal républicain en haussant sa doctrine au rang d'une nouvelle morale sociale, bien vite, au fur et à mesure de son implantation universitaire, cette implication, trop visible, disparaîtra au profit d'un programme de connaissance d'autant plus efficace socialement qu'il refuse de se situer sur le terrain des joutes idéologiques et revendique au contraire distance et scientificité. Ainsi, l'importance accordée au fait religieux par cette école sert, mieux qu'aucune diatribe anticléricale, par le travail de déconstruction, de réification du mythe, le projet laïc de l'État. Cette posture de « distanciation participante » touche à son apogée lorsque les héritiers directs de Durkheim affichent un doute critique à propos d'un débat public qui, pourtant, semble les concerner au premier chef : l'introduction d'un enseignement sociologique dans la formation des maîtres de l'école primaire.

Ce refus de toute instrumentalisation visible du savoir sociologique range contradictoirement l'école durkheimienne du côté de l'État, au contraire de la « science sociale » d'origine le playsienne : « L'arrivée des républicains au pouvoir a jeté les le playsiens dans l'opposition. L'évolution politique, au cours des années suivantes, ne fait que renforcer cette position. Les différentes fractions du « parti républicain » qui se succèdent au gouvernement, oeu-

vrent toutes, bien qu'à des degrés divers, dans le même sens : le renforcement du pouvoir d'État en matière économique et sociale ... Le temps n'est plus où Le Play était sollicité par une classe dirigeante avide de comprendre une situation sociale qu'elle ne maîtrisait plus. La science sociale ne peut prétendre à cette fonction de conseiller d'un prince qui est son adversaire politique. Tandis que l'État adopte une stratégie d'intervention générale sur la société — stratégie dont font partie, au niveau idéologique, les théories de Durkheim —, la Science Sociale continue de défendre la conception libérale d'un pouvoir d'État limité » (Savoie, 1981 : 325-326).

Distanciation, implication : un rapport contradictoire à la demande sociale

Cet épisode consacre l'antagonisme fondamental de ces deux courants fondateurs de la sociologie, tant du point de vue théorique que du point de vue méthodologique.

Mais ce qu'il convient ici de souligner, c'est l'étroite dépendance entre l'affirmation d'une école et la reconnaissance politique et sociale dont elle fait l'objet, ses « résonances » sociales, si l'on peut dire. Ce constat nous invite à rejeter les acceptions quasi mythiques d'une structuration autonome des sciences sociales sans rapport à la demande sociale ambiante. Durkheim et ses adeptes n'y ont pas plus échappé.

Pour être complet, il faudrait de plus pouvoir montrer les liens, et quelquefois l'adverse complicité qui relieront ces deux écoles. Le rôle du comte de Chambrun et du Musée social, dans ces ponts jetés entre ces deux courants, n'a peut-être pas encore été suffisamment mis en lumière. Dans ce couple antagoniste, la mathé-

matique sociale et la progressive quantification des faits sociaux, il intervient comme un élément étranger qui aura, entre autres, une fonction de réunification relative.

Les continuateurs de Le Play (Savoie, 1981) réconcilieront d'ailleurs l'approche qualitative et l'approche quantitative, avant d'être les artisans d'une sociologie d'État au service des rapports conventionnels entre groupes sociaux (l'Office du travail). La même démarche touchera un des derniers héritiers directs de Durkheim, M. Halbwachs, qui n'hésitera pas à abandonner la posture de ses pairs (privilégiant l'analyse secondaire de documents), pour descendre dans l'arène de l'observation directe à travers ses grandes études quantitatives sur la consommation des ménages. Ainsi, comme le soulignent B. Kalaora et A. Savoie (1985 : 268-269) : « L'entre-deux guerres voit s'affirmer chez les sociologues français leur intérêt pour les recherches empiriques, d'une part, et leur volonté de « participer au débat du forum », c'est-à-dire d'intervenir ès qualités dans la vie sociale et politique, d'autre part ».

Ces effets de synthèse entre postures sociologiques antagonistes, entre distanciation et implication ne concernent pas que la sociologie française. Une perspective analogue peut être développée au sujet des États-Unis. D. Breslau (1988) en fait l'exercice à propos de l'École de Chicago. Il montre ainsi que l'écologie humaine est parvenue, d'une manière analogue, à s'instituer comme école en occupant l'espace d'opposition existant, à l'époque, entre les spécialistes de l'enquête sociale — souvent d'ailleurs des travailleurs sociaux — et les universitaires. Synthèse dans la mesure où R. Park, notamment, affirme à la fois la né-

cessité d'une approche empirique et monographique de certains espaces sociaux et le fait de problématiser ces données brutes qui, en tant que telles, ne constituent pas un savoir scientifique. Breslau parle donc de « scientification de l'enquête sociale » Mais, là encore, le rôle de la demande sociale est tout à fait déterminant, puisque, en procédant à cette synthèse, Park va conquérir le soutien des fondations qui concentraient précédemment leurs moyens sur ces enquêteurs sociaux. « Dès son arrivée à l'Université de Chicago en 1914, Park se mit à élaborer une définition de la sociologie en rupture avec la stratégie de distinction caractéristique des sociologues antérieurs et qui consistait à mettre en relief leur distance par rapport à l'objet : il fournissait ainsi la justification scientifique de la poursuite d'un type de recherche directe que ses prédécesseurs avaient considéré comme non scientifique. Ce faisant, il trouva des « alliés objectifs » au sein des fondations privées, soucieuses de se procurer des munitions pour la lutte en vue de définir de nouveaux instruments de contrôle social » (Breslau, 1988 : 59).

Nous pourrions multiplier les exemples en abordant l'école française de sociologie urbaine et, en particulier, le rôle qu'a joué P.-H. Chombart de Lauwe (Chau-

vière et autres, 1988), ou encore la sociologie de la famille. Tous ces exemples montrent que les « problèmes sociaux » et les demandes qu'ils provoquent sont constitutifs des sciences sociales, que ce soit au niveau de leurs écoles ou de leurs théories, champs de spécialisation ou méthodes. Ils montrent aussi que la « question sociale » est au principe même de leur évolution, et ce grâce à la tension qui se manifeste continuellement entre distanciation et implication, défense d'une autonomie et dépendance.

L'histoire des champs de recherche explorés par les sciences sociales, la succession des écoles et des sociologies spécialisées qui se bousculent pour occuper le devant de la scène, s'opposent à l'image mythique d'un projet scientifique « pur » qui s'affranchirait peu à peu de formes archaïques et pré-scientifiques. Le progrès de la connaissance dans le domaine des sciences sociales n'est donc pas fondé, comme l'on est trop souvent porté à le croire, sur la recherche d'un Graal scientifique, où la reconnaissance des pairs n'a d'égal que l'évincement des concurrents malheureux.

Faut-il conclure de tout cela que la recherche se structure en étroite correspondance avec la demande sociale, voire que les écoles de pensée émergent grâce à elle ? En tous les cas, il semble qu'une dynamique considérable prend racine dans ce rapport problématique ; ce que souligne R. Fraisse (1981 : 370) : « on voit bien que cette non-indépendance qui fait leur spécificité, conduit sans cesse les sciences sociales à s'inquiéter de leur autonomie, et à balancer entre le repli sur des positions universitaires classiques ou la recherche de soutien à des opérations d'envergure qu'elles voudraient bien

se voir accorder de droit par l'État, mais que l'État, qui est un acteur social, pense en général ne pas avoir intérêt à leur donner sans conditions. » Cette tension féconde entre distance et implication, cet enrichissement mutuel dans les domaines théoriques et méthodologiques, opèrent entre les écoles, les courants de pensée et les sociologies spécialisées.

L'ensemble de ces constats nous invite à penser que le champ social n'est marqué d'aucun stigmate originel.



L'actualité de la question sociale

La demande croissante de connaissances sur les liens de solidarité et sur les fractures qui marquent aujourd'hui notre société et la nécessité de parvenir, dans cette optique, à intégrer des problématiques transversales et pluridisciplinaires peuvent être les signes du prolongement de cette dynamique, mais aussi de l'émergence d'un champ de recherche doté d'une certaine autonomie. La spécialisation de certaines équipes de recherche sur les questions sociales ou l'existence de certaines formations doctorales⁴, avec l'institutionnalisation que cela dénote, renforce cette hypothèse.

Ceux qui évoquent cette possible « sociologie du social » postulent l'existence d'un champ de recherche délimité et investi par

des spécialistes reconnus comme tels. Cependant, la demande sociale et les confusions qu'elle entraîne entre recherche et étude, théorie et pratique, compréhension et praxéologie, sont toujours des obstacles à cette reconnaissance. Faire de la « recherche sur le social » est donc vécu bien souvent comme un travail à la marge des sciences sociales. Les préoccupations des chercheurs de ce champ en termes de légitimité montrent que la spécialisation, si elle existe, est fragile, et qu'en tout état de cause ils reprennent à leur compte les tensions évoquées précédemment entre distance et implication, indépendance et utilité, etc.

Si illégitimité il y a, selon nous, c'est plutôt celle des producteurs que celle du champ lui-même (Le Gall et Martin, 1986). Ce n'est pas tant la dimension contingente des questions posées, leur articulation à une demande sociale, leur dimension empirique ou encore leur préoccupation d'applicabilité qui seraient la cause de cette illégitimité (ces ingrédients sont assez permanents, nous l'avons vu, mais aussi communs à beaucoup d'autres champs), que la position des chercheurs eux-mêmes, qui endossent les stigmates de l'utilitarisme en se référant plus ou moins explicitement à un passé mythique — où la sociologie se serait conjuguée avec désintérêt, pensée pure, savoir et vérité —, ou à d'autres champs constitués et institutionnalisés. L'illégitimité se fonde sur l'amnésie.

En effet, ce détour par l'Histoire nous a montré que la « question sociale », celle du « quatrième État », est au cœur du programme sociologique dans ses versions les plus académiques comme dans ses versions les plus appliquées.

Cela dit, la réponse des sciences sociales à cette demande est presque toujours détournée, cette stratégie d'évitement permettant de ne pas être mis en position de répondre directement à la question posée. Il y va du statut même de la sociologie, de son statut scientifique et même de sa position dans l'univers des connaissances et des technologies mises à la disposition des humains dans la conduite de leur propre destin. Il est clair que toute autre stratégie conduirait inmanquablement à un double écueil : le projet politique, d'une part, la philosophie sociale, d'autre part.

Plus encore que certains champs de spécialisation sociologique, le projet d'une « sociologie du social » est donc, dès sa naissance, à la fois alimenté et menacé par cette perspective réformatrice. Il s'agit, en effet, de fonder un champ de spécialité qui traite les actes de conservation ou de restauration du lien social, tout en esquivant dans le même moment la tentation de répondre à une question qui risque de le compromettre comme champ scientifique. Cela dit, les articulations entre évolutions des pratiques sociales, émergence de zones de fractures et réponses institutionnelles peuvent constituer le cœur d'un tel champ de recherche sur le social.

Cette perspective a l'avantage de partir non plus « du social » — concept insaisissable s'il en est — mais des problèmes sociaux, ce qui exclut en même temps l'approche exclusivement monodisciplinaire et la délimitation trop marquée d'un champ de spécialité, qui ne ferait alors que reprendre les découpages qu'impose l'institutionnalisation des interventions sociales (travail, santé, famille, travail social, etc.). La construction d'une démarche scientifique impose alors un tra-

vail critique sur la formulation des problèmes sociaux, les raisons de leur émergence, les conditions de leur traitement. Il nous semble que seules de telles problématiques permettent d'échapper au double écueil déjà signalé : soit une pure instrumentalisation des sciences sociales mises, sans travail critique préalable, au service direct des volontés normatives, soit un refuge dans « l'inutilité », qui conduit alors ces sciences à une position de « commentateur », « d'herméneutique » du social, tout en masquant le rôle que joue précisément une telle position.

Pour une déconstruction des problèmes sociaux

Les problèmes sociaux n'existent pas comme tels. Ils font l'objet de processus de construction. Le projet sociologique peut alors consister à comprendre comment une société donnée envisage, à un moment donné, la nécessité de régulations, d'interventions politiques, collectives, réglementaires, afin de résoudre des zones de tension devenues incontrôlables. Il peut s'agir aussi d'explorer des domaines ou des pratiques que les discours à caractère normatif, qu'ils soient juridiques, politiques ou scientifiques, contribuent à définir, à calibrer, à la fois pour les rendre intelligibles et pour assurer à ces mises en forme un minimum de permanence.

Ce travail de déconstruction peut également porter sur la mise en œuvre des systèmes d'intervention, sur les cloisonnements qu'ils induisent, leur capacité de réifier tel ou tel aspect de la vie sociale : la pauvreté est isolée du chômage, isolée de la vie familiale, isolée des groupes et des générations, etc. Ce sont alors les zones d'ombre laissées à l'articulation de ces systèmes spécifiés — zones dans lesquelles les

interactions comme les innovations sociales sont, en général, impensées — qui deviennent un champ décisif pour la recherche sur le social.

De multiples exemples pourraient être pris pour illustrer notre propos. L'actualité pressante concernant l'extension et l'allongement du chômage et la kyrielle d'effets sociaux qu'ils induisent en offrent un particulièrement privilégié. De récents travaux ont montré comment se crée peu à peu au début du siècle la catégorie du chômage (Topalov, 1987). Aujourd'hui, un mouvement social nous donne l'occasion de comprendre comment se construit peu à peu une nouvelle catégorie : celle de la précarisation vis-à-vis de l'emploi. Les conditions d'émergence de la notion de chômage de longue durée ou de retard de l'entrée dans la vie active ne manqueront pas d'induire la construction d'outils, de systèmes particuliers visant leur traitement. Une interconnexion complexe relie ces problèmes sociaux, leur catégorisation et leur mode de traitement. L'absence de réflexion approfondie visant les liens qui peuvent s'établir entre l'actuelle redéfinition de l'emploi et les autres champs de la vie sociale nous conduit trop souvent à nous abstenir de questionner les connexions, les interactions qui s'établissent à leur propos. Ainsi,

très visiblement, le traitement du chômage de longue durée appelle non seulement la notion d'insertion, et donc la mobilisation des spécialistes que sont les travailleurs sociaux, mais plus loin aussi l'ensemble du système social, à travers la régulation de l'emploi, les systèmes de protection sociale et de transferts sociaux, l'avenir de la société conventionnelle, bref, l'ensemble des mécanismes ou des pratiques diffuses assurant la cohésion sociale.

Les recherches sociales sur le chômage ne peuvent dès lors se réduire à la seule analyse, encore moins à la seule évaluation des actes de son traitement. C'est dans l'exploration des interactions entre tous ces systèmes, dans la mise en perspective transversale que les sciences sociales peuvent contribuer à résoudre ces questions. Les problèmes sociaux ne sont pas « sociaux » par leur caractère secondaire, dépendant, appelant un traitement *a posteriori*. La recherche sur le social n'aurait guère de perspective si elle se voulait une science des effets. Bien au contraire, nous pensons que ces problèmes sont dits sociaux du fait de leur transversalité.

La question de la spécificité de ce champ de recherche s'épuise alors pour faire place à la question de la contribution des sciences sociales à la lecture de l'évolution de la société. Au coeur de ce projet, ce sont les mécanismes de régulation sociale et de production normative qui sont en cause. Comment les pratiques sociales et leurs évolutions différenciées parviennent à produire la société, ou comment les modes de régulation institués participent de ce même processus. Une manière de retrouver, autrement, la question du contrôle social, mais un contrôle conçu non plus comme enferme-

ment, mais comme régulation des rapports sociaux. Tels sont peut-être les ingrédients, sans cesse à réécrire, de la sempiternelle question sociale, objet de savoirs.

Claude Martin
Centre de recherche sur
le travail social
Université de Caen

Jean-Noël Chopart
Laboratoire d'études et
de recherches sociales
Institut régional de travail social
de Haute-Normandie

Notes

¹ Nous sommes quelques-uns à avoir souligné ce processus d'institutionnalisation de la recherche sociale. Voir en particulier Soulet, 1987, Martin, 1986, Chauvière, 1988, et GRASS-CNRS, 1987. Voir aussi les numéros de revue suivants : *Les Cahiers d'Écarts*, « Recherche sociale désespérément ou les tendances de la structuration de la recherche dans le domaine social », Paris, AFSEA, no 3, 1987 ; et *Connexions*, « Recherches sur le travail social », Paris, EPI, no 46, 1985.

² Les « sciences dures » ne sont pas à l'abri de ces conditions, le rythme des « inventions » devant moins au hasard de l'intuition qu'aux conditions objectives (financements, capacités institutionnelles, positionnements des spécialités, mais aussi problématiques sociales globales : crises, guerres, etc.)

³ Dans la suite de ce texte, on se reportera à trois numéros thématiques de la *Revue française de sociologie* consacrés à l'histoire de la sociologie française : « Les durkheimiens », no # XX-I, 1979 ; « Sociologies françaises au tournant du siècle », no # XXII-3, 1987 ; « La sociologie française dans l'entre-deux guerres », no # XXVI-2, 1985.

⁴ L'équipe dirigée par R. Castel au CNRS, le Groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité (GRASS) ou le Centre de recherche sur le travail social sont des exemples de cette relative spécialisation. Pour plus de détails, voir GRASS-CNRS, 1987.

Bibliographie

- BRESLAU, D. 1988. « Robert Park et l'écologie humaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, Éditions de Minuit, no # 74, septembre.
- CARO, J.-Y. 1984. « Scientificité et rapports sociaux », *Sociologie du travail*, no # 1.
- CHAUVIÈRE, M. 1985. « Le social, un champ légitime de recherche », *Connexions*, Paris, EPI, no # 46, « Recherches sur le travail social ».
- CHAUVIÈRE, M. 1988. *Du social comme objet de recherche : bilan et perspectives*. Éditions du CNRS.
- CHAUVIÈRE, M, J.-N. CHOPART et C. MARTIN (dir.). 1988. *Recherche urbaine, recherche sur le social. Pour une généalogie des champs, des chercheurs et des objets*. Actes du séminaire de l'IRESO, CRTS, Université de Caen.
- DESROCHE, H. 1979. « Marcel Mauss, "citoyen" et "camarade". Ses incursions écrites dans le domaine du normatif », *Revue française de sociologie*, no # XX-1.
- FOUCAULT, M. 1977. « Vérité et pouvoir », entretien avec M. Fontana, *L'ARC*, Aix-en-Provence, no # 80, « La crise dans la tête ».
- FRAISSE, R. 1981. « Les sciences sociales : utilisation, dépendance, autonomie », *Sociologie du travail*, no # 4.
- GRASS-CNRS. 1987. *L'Annuaire de la recherche sur le social*. Publication du CRTS, Université de Caen.
- HIRSCHHORN, M. 1988. *Max Weber et la sociologie française*, préface de J. Freund. Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques sociales ».
- KALAORA, B. et A. SAVOYE. 1985. « La mutation du mouvement le playsien », *Revue française de sociologie*, no XXVI-2.
- LE GALL, D., et C. MARTIN. 1986. « Crise et conversion dans le champ du savoir », *Revue internationale d'action communautaire*, no 15/ 5, « Savoirs en crise ».
- MARTIN, C. 1986. *Les Recherches actions sociales. Miroir aux alouettes ou stratégie de qualification*, travail réalisé pour la MIRE du ministère des Affaires sociales. Paris, La Documentation française.
- MUEL-DREYFUS, F. 1983. *Le Métier d'educateur*. Paris, Éditions de Minuit.
- NOIRIEL, A. 1987. *Les Ouvriers et la société française*. Paris, Gallimard.
- SAVOYE, A. 1981. « Les continuateurs de Le Play au tournant du siècle », *Revue française de sociologie*, no # XXII-3.
- SOULET, M. 1987. *La Recherche sociale en miettes*. Paris, CTNERHI, Diffusion PUF.
- TOPALOV, C. 1987. « Invention du chômage et politique sociale au début du siècle », *Les Temps modernes*, no # 496-497, nov.-déc., « Chômage et chômeurs », p. 52-92.
- VERDÈS-LEROUX, J. 1978. *Le Travail social*. Paris, Éditions de Minuit.